



E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE GUYON

Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations
Du Conseil d'administration

Délibération n° 2009 – 002 du 4 mars 2009



Objet : Débat d'orientation budgétaire 2009

L'an deux mille neuf, le 4 mars à 9 heures 30, s'est réuni au Conseil général du Val d'Oise, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche Guyon dûment convoqué le 20 février 2009.

Etaient présents :**Administrateurs**

- Président : Jean-Pierre Muller, Vice-président du Conseil général du Val d'Oise, conseiller général du canton de Magny-en-Vexin.
- Représentant la Préfecture du Val d'Oise : Patrice Pennel
- Représentants du Conseil général du Val d'Oise : Dominique Gillot, Vice-présidente du Conseil général du Val d'Oise, Conseiller général du canton de Cergy-Sud – Jean-Pierre Barentin, Conseiller général du canton de Taverny,
- Représentant du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat, Vice-présidente
- Représentant la Direction Régionale du Affaires Culturelles d'Ile de France : Jean-Pierre Reismann
- Propriétaire du Château : Guy-Antoine de La Rochefoucauld

Personnalités qualifiées

- Personnalité désignée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon
- Personnalités désignées par le Conseil général du Val d'Oise : François Dupille et Bernard Toublanc
- Personnalité désignée par la commune de La Roche Guyon : Daniel Lehleyder, conseiller municipal
- Personnalité désignée par le propriétaire : Yolaine de La Rochefoucauld

Représentants du personnel

- Emmanuelle Evrard
- Olivier Lopes

Absents-excusés ayant donné un pouvoir :

- Représentant la commune de La Roche Guyon : Christine Forge, Maire

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 14

Nombres de votants : 15

Absents

- Raymond Lavaud, conseiller général du canton de Beauchamp
- Guy Paris, conseiller général du canton de Vigny
- Gérard Seimbille, conseiller général du canton de Pontoise

Etaient également présents :

Véronique Flageollet-Casassus, Directrice de l'Action Culturelle du Conseil général du Val d'Oise
Gwenola Ferran, Direction de l'Action Culturelle du Conseil général du Val d'Oise
Yves Chevallier, Directeur de l'E.P.C.C. du Château de La Roche Guyon
Marie-Laure Atger, Administratrice de l'E.P.C.C. du Château de La Roche Guyon
Marie Christine Dodier, E.P.C.C. du Château de La Roche Guyon (pour la prise de notes)

CONSIDERANT :

- le résultat prévisionnel de l'exercice 2008,
- la note d'orientation stratégique approuvée lors du conseil du 17 décembre 2008 et les priorités qui y ont été définies (notamment études préalables et potager),
- la diminution possible de la fréquentation du site et sa répercussion budgétaire liée à la crise économique et aux travaux à venir sur le corps central,
- le lancement d'une nouvelle fête des plantes en 2009,
- l'ouverture d'un chantier d'insertion pour l'entretien du potager,
- le résultat prévisionnel négatif de l'exercice 2009 que cela engendre,
- que ce résultat négatif est absorbé par le résultat excédentaire des années précédentes

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré, donne un accord de principe aux grands équilibres budgétaires du budget principal présentés.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

**Le Président de l'E.P.C.C.
Jean-Pierre Muller**